



Charente-Maritime

Déclaration liminaire du SNEP FSU au conseil départemental UNSS du 21 janvier 2021

Mesdames, Messieurs le membres du Conseil Départemental UNSS,

Madame la Directrice Académique, Présidente de la fédération,

Nous siégeons aujourd'hui dans un contexte de crises multiples.

Crise sanitaire, tout le monde s'en sera aperçu, mais également crise sociale, écologique, démocratique, politique, économique. Et comme à chaque fois, en temps de crise, ce sont l'état et les services publics qui sont en première ligne. Et plus particulièrement les agents des services publics.

Vous savez, ces infirmières/infirmiers, médecins, aides-soignantes, enseignants, agents territoriaux, éducateurs et j'en passe, ils sont si nombreux. Tous ces métiers qu'on découvre « essentiels » et qu'on appelle au chevet d'un pays malade.

Le service public d'éducation physique et sportive et du sport scolaire a montré son efficacité depuis le début de cette crise. Sur le pont depuis des mois pour maintenir la tête hors de l'eau à des millions de jeunes, aux plus de 10000 licenciés de notre département. Ce service public donc et ses près de 350 enseignants d'EPS.

Une profession malmenée et non choyée comme ose l'affirmer le 1^{er} ministre. Une profession et ses représentants que vous n'avez pas jugé opportun de recevoir hier après-midi.

C'eut été pourtant un signal positif envoyé à tous nos collègues qui souffrent depuis des mois de l'incohérence, de l'ignorance, du mépris de la part de notre institution. Incohérence encore des décisions de ces derniers jours, ignorance de notre métier, mépris de notre droit à pouvoir simplement exercer notre activité, mais aussi de nos carrières et rémunérations, de notre droit à mobilité, avec la Loi de Transformation de la Fonction Publique qui détruit le service public d'éducation et toutes les instances de dialogue social.

C'est aussi de cela dont il s'agit. Les toutes dernières mesures gouvernementales n'échappent pas à cette entreprise de démolition.

Comment a-t-on pu en arriver là ?

Comment un président, un gouvernement, un ministre ont-ils pu décider d'arrêter l'enseignement de l'EPS et le Sport Scolaire en France ?

Car ne nous racontons pas d'histoire, c'est bien de cela dont il s'agit. La décision d'interdire l'utilisation des installations sportives couvertes revient inéluctablement à l'arrêt de tout ou partie de la pratique des élèves.

Dans notre département, nous devons nous attendre à un arrêt généralisé dès aujourd'hui et pour toute la semaine prochaine, si la météo ne change pas. L'EPS et le Sport Scolaire confinés dehors, et par temps de pluie, reconfinés dedans, mais dans des espaces 10 fois plus petits qu'un gymnase.

Cette décision marque une fois de plus l'incohérence des décisions prises, l'ignorance et le mépris de notre métier.

Les multiples adaptations, l'inventivité exceptionnelle, la responsabilité, l'engagement sans faille des enseignants d'EPS animateurs d'AS, pour maintenir coûte que coûte le sport scolaire et la vie des AS, viennent d'être balayés d'un revers de manche.

Dès le début de l'épidémie, nous avons soutenu l'ambition de maintenir l'enseignement en présentiel. Nos propositions sont toutes allées dans ce sens, convaincus que c'était l'intérêt des élèves.

Y-a-t-il aujourd'hui plus de contamination dans les établissements scolaires qu'en dehors ?

Y-a-t-il plus de propagation du virus en EPS et à l'AS que dans les autres matières, que dans les cantines scolaires, qu'aux récréations ?

Existe-t-il des données objectives venant étayer cette décision ?

NON, 3 fois NON.

Notre jeunesse souffre déjà grandement de la situation sanitaire, physiquement et moralement. Le maintien des activités physiques, sportives et artistiques contribuent à lutter contre ces effets.

L'adhésion des élèves aux AS, même si elle est en diminution, reste à un niveau qui assure leur dynamisme et constitue une base solide pour une reprise en « configuration normale » dès que ce sera possible.

Nous réaffirmons ici qu'une éducation sans éducation physique et sportive n'est pas une éducation.

Et comme nous sommes encore en période de vœux, nous faisons celui de retrouver nos salles de classe, d'y accueillir nos élèves, de pouvoir à nouveau les amener à la rencontre des autres, et multiplier ces moments de partage et d'échange qui font la richesse de notre fédération, la richesse du service public. Rendez-nous nos gymnases !

Nous porterons aussi cette revendication lors de la journée nationale de mobilisation pour la défense du service public d'éducation mardi 26 janvier.

Vous pouvez toujours rêver nous direz-vous, et bien oui, nous rêvons, et comme le disait Nelson Mandela : « Un gagnant est un rêveur qui n'abandonne jamais. »

Alors travaillons ensemble pour continuer à rêver de mieux faire progresser et gagner nos élèves.

Merci de votre attention.